

POLLENIZ, Organisme à Vocation Sanitaire en Pays de la Loire

Garantir la **sécurité sanitaire** des productions végétales et des espaces végétalisés vis-à-vis des bio-agresseurs, des dangers sanitaires et des espèces exotiques envahissantes, au bénéfice des professionnels, des collectivités et de la population, tout en préservant les enjeux de biodiversité et de santé publique.

En 2019, POLLENIZ renouvelle sa gouvernance et crée 4 collèges de représentants : les professionnels des filières du végétal, les non professionnels (jardiniers amateurs, propriétaires d'espaces végétalisés...), les collectivités territoriales et enfin les opérateurs, pour construire ensemble la politique sanitaire de demain.



POLLENIZ intervient au niveau de la surveillance biologique du territoire (SBT) destinée à la production et à la circulation des végétaux exempts d'organismes nuisibles en France, en Europe et dans le monde, de la surveillance des espèces posant des problèmes de santé publique et de la surveillance des espèces exotiques envahissantes.

L'épidémiosurveillance, en une année, c'est :

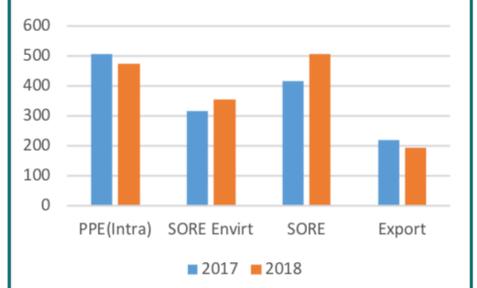
- 14 BSV publiés en cultures ornementales
- 26 BSV publiés en arboriculture

Programme Régional d'action / ARS Pays de Loire sur une année :

- 50 sites de baignade en eau douce surveillés pour les risques relatifs aux rongeurs aquatiques envahissants.
- 15 flashs sanitaires publiés
- Recensement des sites d'Ambroisie et de Berce du Caucase



Nombre d'inspections



SURVEILLANCE

- Lutte contre les dangers sanitaires ou organismes nuisibles réglementés par éradication obligatoire en cas de découverte d'un foyer.
- Mise en place de plans de lutte régionaux quand l'espèce est émergente ou plus largement répandue.

LUTTE



PRÉVENTION

Assurer des missions de prévention destinées à veiller au bon état sanitaire des productions végétales et du patrimoine végétal, des eaux et des aliments, en s'appuyant sur plusieurs outils et services (analyses, bulletins d'alerte et de conseils, formations, expérimentation, éditions de documents de sensibilisation...).

Lutte biologique :

- Contre la Pyrale du buis, apparue en 2008 et venue d'Asie, à l'aide de produits de biocontrôle.
- Contre le Cynips du châtaigner, apparu en 2011, par l'introduction de son ennemi naturel, *Torymus sinensis*
- Contre la Processionnaire du pin par l'utilisation de solution de *Bacillus thuringiensis*, de pièges mécaniques sur les troncs, de nichoirs à mésanges.

Les raisons de la mise en œuvre d'un Plan régional de lutte « Rongeurs aquatiques envahissants » :

- Impact sur la biodiversité
- Dégâts aux cultures
- Dommages aux berges et aux digues par érosion, affaissements, envasements
- Impact fort en santé publique par propagation de la leptospirose et de l'échinococcose alvéolaire entre autres

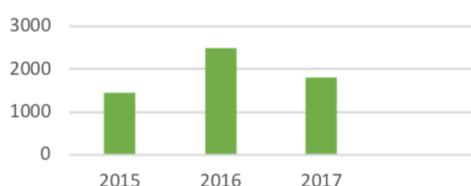


- 1 454 inspections réalisées sur les Pays de la Loire en 2017
- 1 528 inspections réalisées sur les Pays de la Loire entre janvier et octobre 2018
- 875 analyses en 2017
- 1 272 analyses en 2018 portant sur 26 organismes nuisibles recherchés

Formation et sensibilisation : plan ECOPHYTO

- Coordination et animation des actions d'information et de communication auprès des professionnels non agricoles, des particuliers et des collectivités
- Appui aux structures animatrices des bassins versants, communautés de communes, agglomérations sous forme d'assistance technique et expertise
- Réalisation de plaquettes d'information
- Suivi de la contamination des eaux superficielles par les pesticides en Pays de Loire pour la DREAL et la DRAAF

Nbre de nids frelons asiatiques détruits



Bilan des captures de rongeurs aquatiques déprédateurs en Pays de la Loire sur les douzes dernières années

